

# DES MESURES SPECIFIQUES AVEC LE PATIENT



## Table Des Matières

1. Mesures spécifiques .....	3
1.1 Questionnaire du patient lors de la prise de rendez-vous (triage téléphonique).....	3
1.2 Instructions au patient avant de venir à la clinique (escortes, ponctualité et vêtements)...	4

## 1. Mesures spécifiques

### 1.1. Questionnaire du patient lors de la prise de rendez-vous (triage téléphonique).

- Avez-vous de la fièvre ou en avez-vous eu au cours des 14 derniers jours (température > 37,5°C)?
- Avez-vous eu une toux ou tout autre signe respiratoire au cours des 14 derniers jours ?
- Avez-vous eu ou avez-vous eu de la diarrhée ou d'autres problèmes digestifs au cours des 14 derniers jours ?
- Avez-vous ou avez-vous eu un sentiment de grande fatigue ou de malaise au cours des 14 derniers jours?
- Avez-vous remarqué une perte de goût ou d'odeur au cours des 14 derniers jours ?
- Avez-vous eu, au cours des 14 derniers jours, des lésions cutanées que vous n'aviez pas auparavant, en particulier sur les doigts et les orteils ?
- Avez-vous été en contact (professionnel ou social) ou avez-vous vécu avec une personne suspectée ou confirmée d'avoir un coronavirus ?
- La maladie COVID-19 est-elle passée ?
- Si la maladie est passée, êtes-vous toujours en quarantaine ?

Il est particulièrement important d'évaluer, avant d'effectuer tout type d'intervention, les personnes qui sont particulièrement vulnérables au COVID-19 (diabète, maladies cardiovasculaires, y compris l'hypertension, maladies pulmonaires chroniques, immunodéficience, cancer en phase de traitement actif, grossesse et plus de 60 ans).

- Si les réponses sont oui, mais que vous avez eu une température inférieure à 37,5 °C, il serait souhaitable de retarder la consultation de trois semaines.
- Si les réponses sont affirmatives et que le patient, en outre, dépasse 37,5 °C, informez le conseil de santé de notre lieu de résidence d'une éventuelle infection.
- Signature du triage téléphonique par le patient dès son arrivée dans l'établissement pour inclusion avec le consentement éclairé dans le dossier médical.

Dans le cas d'une infection par COVID-19 et bien que le patient soit asymptomatique, nous recommandons de ne pas faire de traitement invasif, sauf si le patient nous fournit son statut immunitaire.

## Résumé des soins aux patients :

